

# Dans l'ère du vent

La lettre d'information de P&T Technologie



## Le mot du directeur

### Combien vaut l'avenir ?

109 € ? 82 € ?

Peut-on le chiffrer en Euros ? Plus c'est cher, mieux c'est ? Parlant de l'électricité on ne soupçonnerait pas ce type de questions plutôt philosophiques. Et pourtant. Les débats actuels au sujet de notre avenir énergétique font abstraction parfois du simple bon sens.

Surtout quand il y a des acquis à défendre. L'imagination de l'avenir prend alors le chemin d'un « déjà-vu ». Comme si l'avenir énergétique n'était rien d'autre que la prolongation de son passé. On reste avec ce que l'on connaît, c'est rassurant certes mais est-ce suffisant ?

Pour preuve un projet énergétique du passé nous a été récemment présenté par la presse. On apprend qu'en Angleterre de nouveaux réacteurs nucléaires français vont se voir garantir par le gouvernement britannique un prix de vente de 109 €/MWh (mille kWh), et ce sur demande du consortium de constructeurs. 109 € ! Comment se fait-il qu'une technologie aussi « mature » coûte toujours aussi cher ? Même de plus en plus cher ? Je vous laisse juger.

En même temps, notre énergie éolienne se contente d'un prix réglementé de 82 € le MWh.

Pour de l'électricité renouvelable. Sans déchets. Incluant le risque d'accident et le démantèlement.

Quel est donc le prix de l'avenir ?

Posons des questions et exigeons des réponses !

H. Robert Conrad

## Retour sur...

... **Feldheim** : Un village allemand 100% autonome utilisant une énergie 100% propre.

Ce projet a vu le jour à l'initiative de la société Energiequelle (société-mère de P&T Technologie), de la ville de Treuenbrietzen ainsi que des habitants de Feldheim.

Produire de l'énergie à un coût inférieur à celui du réseau public et avec une garantie d'approvisionnement, c'est le pari remporté par Feldheim, ce village situé au sud de Berlin.

Aujourd'hui alimenté par un mélange de 43 turbines éoliennes, par une centrale à bois et par une centrale de biogaz -combustible fait de la décomposition des matières organiques telles que les plantes ou les déchets alimentaires-, Feldheim intéresse les experts du monde entier.

[info@neue-energien-forum-feldheim.de](mailto:info@neue-energien-forum-feldheim.de)

## Chiffre-clé

# 7€

Ce montant correspond à la part de l'éolien dans la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)  
C'est le coût additionnel pour un ménage moyen sur sa facture annuelle d'électricité.

### Taxes et contributions

Contribution au Service Public de l'Electricité

Taxe Départementale sur la Conso. Finale d'Electricité

Taxe Communale sur la Conso. Finale d'Electricité

Contribution Tarifaire d'Acheminement

### Taxes et Contributions

pour le site

## Actualités

### 100 MW !

Depuis le mois de novembre, P&T Technologie compte un parc éolien de plus à son actif, situé sur la commune de Saint-Gildas dans les Côtes d'Armor (22). Avec ce nouveau parc éolien breton d'une puissance globale de 9,2 MW, P&T Technologie dépasse les 100 MW en exploitation sur le territoire national. La société compte désormais 10 parcs éoliens avec 50 aérogénérateurs !

Les 4 aérogénérateurs Enercon E-82 d'une puissance de 2,3 MW chacune, produiront annuellement environ 25 millions de kilowattheures.



Une satisfaction pour toute l'équipe de P&T !

### Nouveaux horizons pour nos projets

Anne Le Flao nous a rejoint. Diplômée en Archéologie, Géographie et Environnement, elle nous apporte plusieurs années d'expérience dans l'éolien. Habituee à sillonner les régions de France elle sera une ambassadrice pour nos projets sur le territoire.

### Nouvelle législation ICPE

Depuis le 26 août 2011, les éoliennes doivent se conformer aux exigences de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

En tant que développeur et exploitant de parcs éoliens, P&T Technologie est ainsi tenu d'assurer la conformité des installations placées sous sa responsabilité. On distingue deux régimes ICPE : le régime de déclaration qui concerne les projets déjà construits ou ayant obtenus un permis de construire avant le 26/08/2011, et ensuite le régime d'autorisation pour les projets postérieurs à cette date.

Les contrôles couvrent de nombreux domaines comme le suivi des activités de maintenance, l'évaluation de l'impact du parc éolien sur l'avifaune, etc. C'est dans ce contexte que se sont déroulées à la fin de l'été deux inspections en Meuse et en Loire-Atlantique. Grâce à l'implication de nos équipes, ces visites ont fait état de la conformité de nos parcs avec les exigences de l'autorité environnementale.

## Ça Pousse !

### Saint-Gildas - Côtes d'Armor (22)

Le parc éolien de Saint-Gildas a été mis en service au mois de novembre 2013.

Ce parc est composé de 4 éoliennes E-82 du constructeur Enercon pour une puissance installée de 9,2 MW.

Après Saint-Guen et Saint-Bihy, le parc éolien de Saint-Gildas est le troisième parc éolien mis en service par P&T Technologie dans les Côtes d'Armor.

### Ardin - Deux-Sèvres (79)

Les 3 éoliennes de type E-101 du constructeur Enercon sont en cours de montage. Les mâts en béton ont été érigés. Une nouvelle grue est arrivée sur le chantier afin de lever la partie supérieure de l'éolienne composée de la nacelle de la génératrice et du rotor.

Le parc, d'une puissance de 9 MW, sera mis en service au début de l'année 2014.

### En préparation...

Deux nouveaux parcs vont être construits par P&T technologie en 2014.

Le parc éolien de La Ferrière et Plémet dans les Côtes d'Armor (22) sera composé de 8 éoliennes N-100 du constructeur Nordex pour une puissance installée de 20 MW.

Constitué de 6 éoliennes Enercon de type E-70, le parc éolien de Saint-Mandé-sur-Brédoire en Charente-Maritime (17) aura une puissance installée de 12 MW.



## Focus sur...

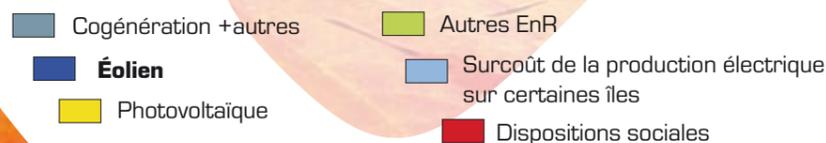
### ... Le coût de l'éolien

#### Pourquoi je paye ?

En France, le développement de l'éolien résulte d'une politique nationale, qui vise à diversifier nos moyens de production d'énergie en développant les énergies renouvelables. L'électricité éolienne produite est achetée à un tarif réglementé qui donne une visibilité à long terme aux acteurs de la filière. Ce même mécanisme a déjà permis de soutenir le nucléaire, le thermique et l'hydraulique. Le surcoût pour le consommateur provient de la différence entre ce tarif d'achat et les prix de marché de gros de l'électricité.

#### Combien je paye ?

La CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) est payée par tous les consommateurs d'électricité. Elle supporte plusieurs missions de service public : les surcoûts liés à la production d'électricité dans les DOM-COM et la Corse, aux « tarifs sociaux », à la cogénération et à l'achat d'électricité de source renouvelable :



Sur les 1,35 cts d'€ de CSPE par kWh consommé en 2013, l'éolien représente 0,15 cts d'€

En 2013, le coût additionnel sur la facture annuelle d'un ménage moyen représentait ainsi **7€**



## Témoignage(s)

La Communauté de Communes du Mené est engagée dans la transition énergétique depuis 2005. Elle a la volonté de mettre en place un mix énergétique sur son petit territoire de 163 km<sup>2</sup> et 6 500 habitants.

La volonté des élus était de s'orienter vers une diversification. Ce territoire étant tourné vers l'agriculture et l'agro-alimentaire, c'est presque naturellement que nous avons pensé à la production d'énergies renouvelables. Notre souci était de faire fonctionner nos outils de production dans une période où les énergies fossiles deviennent rares et chères.

Quelques belles réalisations ont vu le jour : méthanisation, huilerie de colza, chaudières bois, pépinières d'entreprises, photovoltaïque, construction de maisons passives, parc éolien participatif...

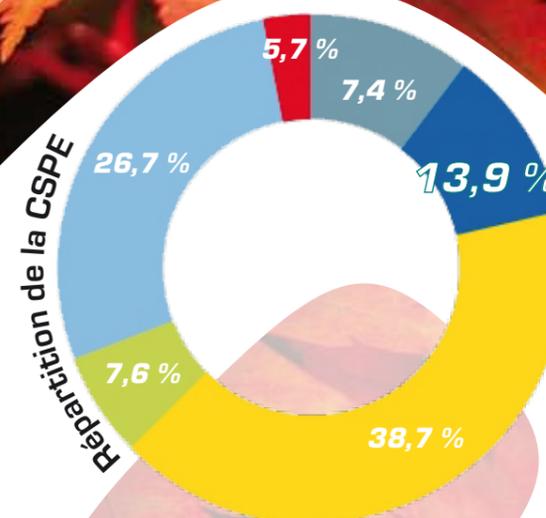
Aujourd'hui, d'autres projets s'accrochent à ceux réalisés : installation de serres pour du maraîchage chauffées avec le reliquat de chaleur de la méthanisation, construction d'une plate-forme bois intercommunale et réflexion sur un centre de formation lié aux EnR.

Ces investissements se font de plusieurs manières, soit par les collectivités, soit par le regroupement d'agriculteurs, ou encore via le partenariat avec des sociétés.

C'est en effet le cas pour le 2<sup>ème</sup> parc éolien sur le territoire avec la société P&T Technologie qui développe ce projet.

Nous avons trouvé des gens ouverts et constructifs ayant bien compris la volonté du territoire. Le faire ensemble est un leitmotiv qui convient bien au Pays du Mené.

Jacky Aignel, Maire de Saint-Gouëno (Côtes d'Armor)



#### Et demain ?

En métropole, le contrat d'achat définit un tarif de 8,2 c€/kWh pendant 10 ans, puis entre 2,8 et 8,2 c€/kWh pendant 5 ans selon la productivité du site. Cela entraînera une réduction du surcoût sur le long terme.

Parallèlement, certaines énergies vont connaître des problèmes d'approvisionnement (diminution des stocks de pétrole, uranium, charbon et gaz). Cette raréfaction entraînera une augmentation des prix de marché, qui sera répercutée sur la facture des consommateurs d'électricité conventionnelle.

L'éolien, énergie dont la source est abondante et gratuite sur notre territoire, contribuera à nous assurer une électricité moins chère.

Pour 2030, les études prévisionnistes estiment que les 19 000 MW éoliens installés feront baisser le coût de chaque kWh consommé d'environ 1ct d'€ (par rapport à un mix énergétique sans éolien.)

# Quoi de neuf, Monsieur Eole ?

Un point sur l'actualité de l'éolien



## Événements

**21 septembre 2013 :** inauguration du parc éolien de **Chermisey - Vosges (88)** avec au programme ballons au vent, maquillage pour enfants, pied de l'éolienne ouverte au public...



**27 octobre 2013 :** la production d'énergie éolienne a atteint un niveau record : 16 % de la consommation totale d'électricité en France (source RTE), soit une fourniture de quelques 5 300 MW (source France Energie Eolienne - FEE).

**14 novembre 2013 :** Frédéric Lanoë, Directeur général de la société EDP-R, succède à Nicolas Wolff à la présidence de l'association France Energie Eolienne (FEE), qui regroupe les professionnels de l'éolien.

**Novembre 2013 :** mise en service du parc éolien de Saint-Gildas - Côtes d'Armor (22).

**Premier trimestre 2014 :** mise en service du parc éolien d'Ardin - Deux-Sèvres (79)

**Juin 2014 :** Inauguration du parc éolien de Saint-Gildas (22)

**18 au 19 juin 2014 :** participation de **P&T Technologie aux Écoterritoriales de St-Brieuc** : Retrouvez-nous pour la sixième édition des *Écoterritoriales*, forum et salon professionnel unique en France, qui réunit les spécialistes des secteurs concernés par les démarches de développement durable.

## Réglementation

### Vers une sécurisation du tarif d'achat ?

Pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs énergétiques, une politique de soutien au développement des énergies renouvelables a été mise en place par l'instauration d'un tarif d'achat réglementé de l'électricité produite.

Pour chaque secteur (éolien, solaire, biomasse,...), le tarif d'achat fait l'objet d'une révision périodique afin de rester en adéquation avec la maturité de la filière et la baisse des coûts de production. La Cour des Comptes a d'ailleurs confirmé dans son rapport paru en juillet 2013 la pertinence du tarif d'achat pour l'éolien terrestre.

Or, le mécanisme français de financement de l'obligation d'achat de l'électricité produite par les éoliennes est remis en cause aujourd'hui. Cette incertitude a pour effet une chute du nombre d'installations.



631,15 MW éoliens ont été installés et raccordés au réseau électrique français en 2013. En 2012, ce chiffre atteignait les 740,95 MW.

C'est un recul de 109,80 MW en un an (14,8 %).

A ce rythme-là les objectifs de la France en termes d'énergie renouvelable sont illusoire et des milliers d'emplois dans l'éolien sont menacés.

Les professionnels de l'éolien attendent donc que le Gouvernement français agisse sans attendre, sous peine de paralyser à nouveau la filière éolienne, qui a besoin d'un cadre tarifaire stable pour que les objectifs pour 2020 fixés par le Gouvernement puissent être atteints.

## À Suivre...

La transition énergétique nous amène à revoir nos moyens de production ainsi que nos modes de consommation. Elle induit également la question du stockage pour palier la variabilité de certaines énergies renouvelables comme l'éolien. Plusieurs solutions sont avancées comme les batteries, les STEP (Station de Transfert d'Énergie par Pompage) ou bien la méthanation.

Cette dernière technique prometteuse vous sera présentée dans le prochain numéro.

## Crédits

Éditeur : P&T Technologie SAS

Conception rédactionnelle : Léoig Candalh & Pauline Rigauddau

Rédaction des articles : Équipe de P&T Technologie

Conception graphique : Michel Gillet

Impression : Imprimerie-papeterie Penheleux SARL - 17 rue de la Croix-Rouge, 35770 Vern-sur-Seiche

Crédits photographiques : P&T Technologie, ASC for P&T Technologie, P. Lienard / Eurovia, Jean-Pol Grandmont

Contact : P&T Technologie SAS ☒ Val d'Orson, Rue du Pré Long, 35770 Vern-sur-Seiche ☎ 02 99 36 77 40 - Fax : 02 99 36 84 80 ✉ info@pt-technologie.fr

Pour que cette lettre réponde au mieux à vos besoins, n'hésitez pas à laisser vos commentaires et suggestions à l'adresse suivante : [candalh@pt-technologie.fr](mailto:candalh@pt-technologie.fr)